

Pages de Profils



Le bassin de vie constitue la plus petite maille sur laquelle s'organise la vie quotidienne des habitants, en dehors des déplacements pour le travail. Les équipements régionaux se répartissent au sein de 57 bassins de vie, au sein desquels les habitants ont accès aux commerces et aux services les plus courants. Les 4 bassins urbains les plus peuplés concentrent 60% de la population sur seulement un quart du territoire. Si la variété des équipements proposés dans la région est plus large, les services s'y concentrent davantage localement qu'au niveau national.

Bassins de vie 2012 : des bassins régionaux urbains et denses

Vincent Bonjour

Rémy Capot

Service études et diffusion



Le zonage en bassins de vie éclaire sur les conditions de vie des Nordistes [☞ Carte 1](#) et permet d'identifier les pôles, c'est à dire les villes disposant d'une gamme suffisante d'équipements dits intermédiaires [☞ Encadré](#), qui animent l'espace régional et peuvent servir d'appui à la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire. Ce zonage prend également en compte les révisions des unités urbaines et des aires urbaines opérées en 2010.

Les frontières de ces bassins de vie ne s'arrêtent pas aux limites régionales, même si la très grande majorité de leur population est localisée dans la région. Ainsi, 7 des 57 bassins de vie régionaux étendent leur influence sur la Picardie. Inversement, 6 bassins de vie picards englobent quelques communes nordistes.

Quelques-uns des bassins potentiellement transfrontaliers possèdent une armature urbaine présentant des continuités de part et d'autre de la frontière franco-belge. C'est le cas par exemple pour les bassins de Lille, Dunkerque, Valenciennes ou encore Maubeuge.

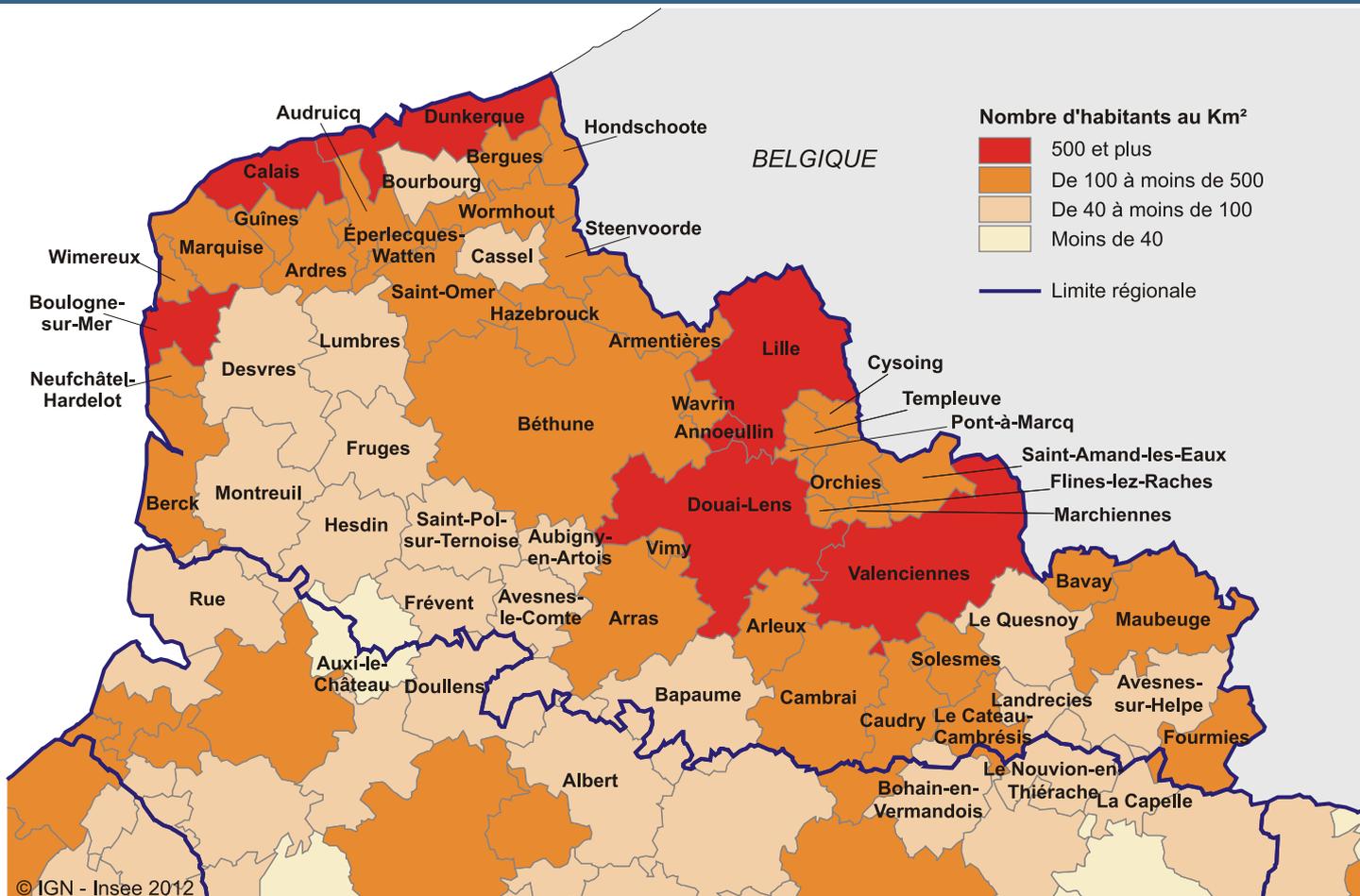
UNE FORTE HÉTÉROGÉNÉITÉ SPATIALE ET DÉMOGRAPHIQUE ENTRE BASSINS DE VIE

Avec en moyenne 70 000 habitants sur 220 km², les bassins de vie nordistes sont parmi les plus peuplés et les moins étendus. Ils sont donc parmi les plus denses de France après ceux de l'Île-de-France, avec 320 habitants au km², contre 100 au niveau national. C'est aussi plus de deux fois la densité observée en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur [☞ Tableau 1](#).

Cette tendance moyenne masque néanmoins de grandes disparités au sein du tissu régional. En effet, les 4 bassins de vie régionaux les plus peuplés, et aussi les plus étendus, concentrent près de 60 % de la population et s'étendent sur environ le quart de la surface régionale [☞ Tableau 2](#). Parmi ceux-ci, figurent le bassin de Lille, le plus peuplé avec plus d'un million d'habitants, celui de Béthune, également le plus vaste avec près de 1 200 km², ainsi que les bassins de Douai-Lens et de Valenciennes.

La densité de population des bassins régionaux varie de 30 à plus de 2 000 habitants au km² pour le bassin lillois. Ce dernier est le bassin le plus dense de province, avec une densité environ deux fois plus élevée que celle du bassin marseillais et près de trois fois supérieure à celle du bassin lyonnais. À l'échelle nationale, les bassins de Lille, Douai-Lens, Boulogne, Dunkerque figurent parmi les 13 plus denses des 1 666 bassins dessinant la France entière. La densité y est également plus importante que dans les bassins de Toulouse, Montpellier ou encore Bordeaux, où se concentrent en moyenne près de 600 habitants au km².

Carte 1 : DENSITÉ DE POPULATION PAR BASSIN DE VIE EN 2009



Source : recensement de la population 2009 - base permanente des équipements 2010 (Insee).

Tableau 1 : PROFILS MOYENS NATIONAUX ET RÉGIONAUX DES BASSINS DE VIE

Unité : nombre

Bassins de vie	France	Ile-de-France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Rhône-Alpes	Nord-Pas-de-Calais
Nombre	1 666	52	78	143	57
Habitants	64 304 500	11 760 950	4 933 131	6 145 630	4 036 214
Population moyenne	38 598	226 172	63 245	42 976	70 811
Superficie totale - km ²	632 735	12 294	31 852	42 383	12 596
Densité moyenne - hab/km ²	102	957	155	145	320

Source : recensement de la population 2009 - base permanente des équipements 2010 (Insee).

UNE PÉRIURBANISATION ACCRUE DANS LES BASSINS RURAUX

Les bassins de vie peuvent être ventilés selon un double critère de ruralité et de nature de leur pôle [Carte 2](#). Le premier critère est défini selon des normes européennes de seuil de population et de densité. Il permet de distinguer les bassins ruraux des bassins urbains et intermédiaires, qualifiés aussi de non ruraux. Le second critère identifie les bassins de vie selon la nature de leur pôle, au sens des aires urbaines [Encadré](#).

L'hétérogénéité déjà observée entre bassins de vie s'exprime aussi selon ces critères. La région est majoritairement animée par 19 bassins de vie urbains et intermédiaires [Tableau 3](#) dont 14 sont animés par un grand pôle. Ces derniers bassins concentrent plus de 80 % de la population régionale et occupent environ la moitié du territoire régional. Les 5 bassins

urbains et intermédiaires restants sont exclusivement périurbains. Regroupant moins de 2 % de la population comme de la surface régionale, leur interaction avec les grands pôles est forte et pose la question d'une possible intégration dans les décennies à venir, selon l'évolution de la trame urbaine.

Du fait de l'étendue et du peuplement importants des bassins urbains et intermédiaires régionaux, les 38 bassins ruraux, moins densément peuplés, sont aussi en moyenne moins étendus. Un bassin rural régional est presque 2 fois plus petit qu'un autre, avec 174 km² contre 315 km² pour un bassin urbain ou intermédiaire. Sa densité moyenne s'élève à 98 habitants au km², soit près de 6 fois moins que la moyenne des bassins urbains et intermédiaires dans la région. Cela s'explique par le caractère fortement urbanisé de la région et la place prise par les agglomérations.

D'ailleurs, les bassins ruraux régionaux sont très majoritairement périurbains, avec 25 des 38 bassins ruraux qui de fait sont localisés à proximité de bassins urbains voisins. Ces bassins ont été les plus dynamiques sur le plan démographique entre 1999 et 2009. Leur population a augmenté de + 0,7 % par an, soit au même rythme que la population nationale, mais 7 fois plus vite que sur l'ensemble de la région. Cette progression reste néanmoins deux fois moins rapide que le rythme observé au niveau national pour de tels bassins.

Tableau 2 : POPULATION, SUPERFICIE ET DENSITÉ DES 20 BASSINS DE VIE NORDISTES LES PLUS PEUPLÉS

Unités : nombre, %

Bassins de vie régionaux	Rang selon la population	Population 2009	Superficie (km ²)	Densité (h/km ²)	Part de population cumulée (%)	Part de superficie cumulée (%)
Lille	1	1 033 611	509	2 033	26	4
Douai - Lens	2	538 068	685	785	39	9
Béthune	3	401 348	1 213	331	49	19
Valenciennes	4	375 733	673	559	58	24
Dunkerque	5	203 888	293	697	63	27
Maubeuge	6	131 524	406	324	67	30
Arras	7	110 455	415	266	69	33
Calais	8	104 074	191	544	72	35
Boulogne-sur-Mer	9	99 532	136	733	74	36
Armentières	10	79 025	187	423	76	37

Source : recensement de la population 2009 - base permanente des équipements 2010 (Insee).

Tableau 4 : DIVERSITÉ DES ÉQUIPEMENTS - NOMBRE MOYEN DE TYPES D'ÉQUIPEMENTS DIFFÉRENTS PAR TYPE DE BASSINS DE VIE

Unité : nombre

Type de bassin de vie	Diversité des équipements										
	Ensemble des équipements	Équipements de la gamme de proximité	Équipements de la gamme intermédiaire	Équipements de la gamme supérieure	Équipements du domaine des services aux particuliers	Équipements du domaine du commerce	Équipements du domaine de l'éducation	Équipements du domaine de la santé	Équipements du domaine du transport	Équipements du domaine des sports, loisirs	Équipements du domaine du tourisme
Types d'équipements différents comptabilisés dans la BPE 2010	155,0	29,0	31,0	35,0	28,0	19,0	24,0	60,0	1,0	19,0	4,0
Non rural	109,7	28,9	29,2	26,2	23,9	16,9	11,5	41,5	1,0	11,6	3,3
dont animé par un grand pôle	126,8	29,0	30,9	33,9	25,7	18,9	14,1	50,1	1,0	13,1	3,9
dont animé par un pôle moyen	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
dont animé par un petit pôle	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
dont périurbain	62,0	28,8	24,2	4,6	19,0	11,6	4,0	17,6	1,0	7,4	1,4
Rural	68,6	28,5	25,2	8,6	20,0	13,2	4,5	19,6	0,7	7,9	2,6
dont animé par un grand pôle	93,0	29,0	29,0	27,0	22,0	17,0	5,0	37,0	1,0	7,0	4,0
dont animé par un pôle moyen	92,3	28,7	30,3	24,0	22,0	16,7	6,3	33,3	0,7	9,7	3,7
dont animé par un petit pôle	78,3	28,7	27,5	14,3	22,0	14,2	6,0	25,3	0,7	7,7	2,5
dont périurbain	63,8	28,5	24,1	5,3	19,2	12,6	4,1	16,6	0,8	7,9	2,6
dont autre	56,7	28,0	23,3	2,7	19,7	12,0	3,3	13,0	0,3	7,0	1,3
Ensemble	82,3	28,7	26,5	14,5	21,3	14,5	6,8	26,9	0,8	9,1	2,8

Note de lecture : en moyenne, un bassin de vie rural du Nord Pas-de-Calais disposera de 68,6 types différents sur les 155 comptabilisés dans la base permanente des équipements 2010.

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Source : recensement de la population 2009 - base permanente des équipements 2010 (Insee).

Tableau 5 : CONCENTRATION DES ÉQUIPEMENTS DANS LE PÔLE PAR TYPE DE BASSIN DE VIE

Unité : %

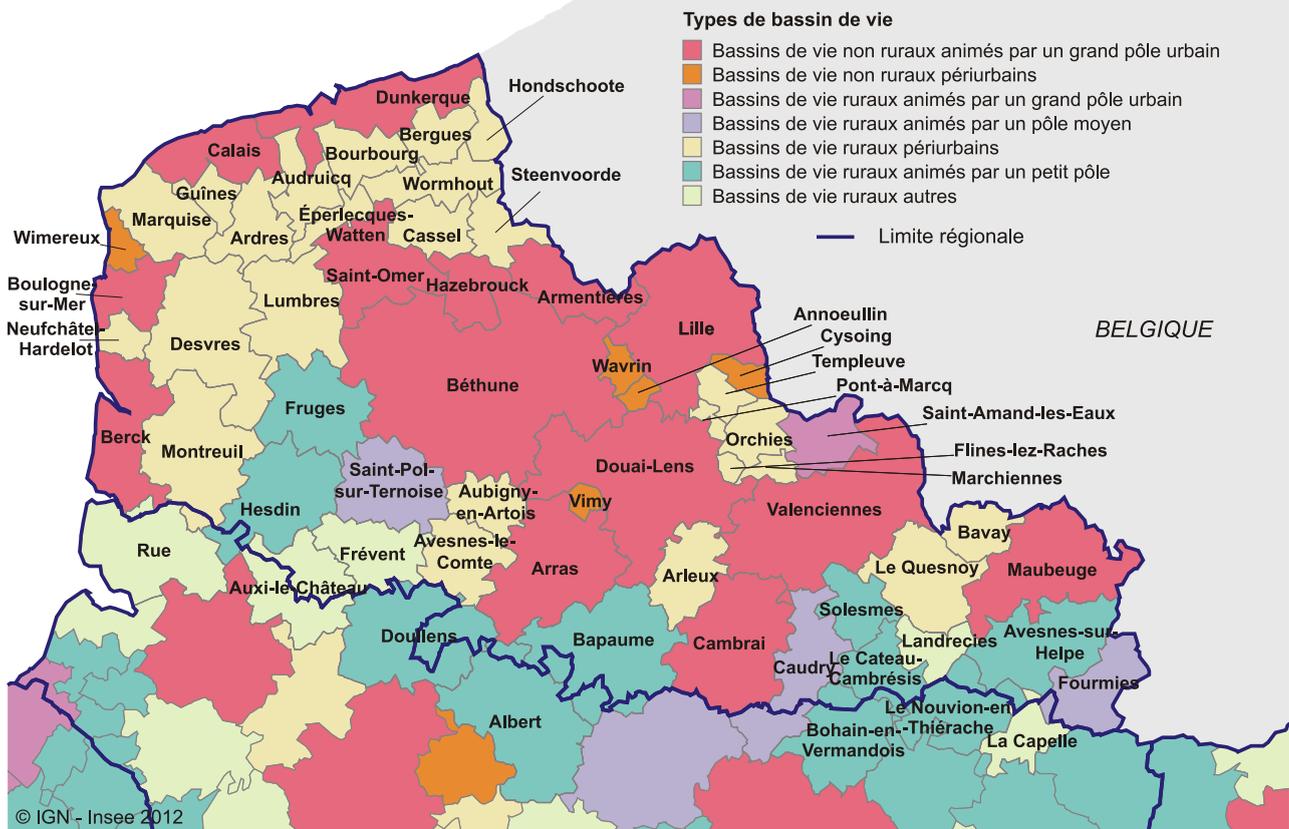
Type de bassin de vie	Poids du pôle en nombre d'équipements										
	Ensemble des équipements	Équipements de la gamme de proximité	Équipements de la gamme intermédiaire	Équipements de la gamme supérieure	Équipements du domaine des services aux particuliers	Équipements du domaine du commerce	Équipements du domaine de l'éducation	Équipements du domaine de la santé	Équipements du domaine du transport	Équipements du domaine des sports, loisirs	Équipements du domaine du tourisme
Non rural - France	88,6	86,6	94,1	97,2	87,7	93,2	84,3	92,7	89,5	72,3	86,3
Non rural - Nord-Pas-de-Calais	92,1	90,4	96,0	98,0	91,4	95,6	89,0	93,9	92,3	83,7	86,1
dont animé par un grand pôle	92,4	90,7	96,2	98,1	91,7	95,7	89,5	94,3	92,8	84,2	87,0
dont animé par un pôle moyen	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
dont animé par un petit pôle	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
dont périurbain	76,5	75,1	85,4	73,5	77,7	83,8	64,0	78,5	75,0	66,0	54,2
Rural - France	50,5	45,5	72,5	82,3	47,8	65,0	38,9	64,7	43,5	31,9	46,1
Rural - Nord-Pas-de-Calais	54,1	48,5	74,7	82,4	50,9	67,4	39,6	65,0	53,1	37,8	40,9
dont animé par un grand pôle	86,2	85,0	87,1	100,0	86,4	92,1	81,8	86,3	100,0	73,6	80,0
dont animé par un pôle moyen	53,3	46,0	71,8	89,1	50,0	67,8	44,9	58,6	63,6	37,3	45,0
dont animé par un petit pôle	47,8	39,6	72,7	83,7	44,6	65,8	30,1	59,5	31,3	26,3	29,3
dont périurbain	53,5	49,0	74,4	72,9	50,3	65,5	40,0	65,5	52,5	39,7	42,4
dont autre	50,7	43,8	79,6	77,8	43,9	63,3	25,5	76,3	0,0	37,0	20,0
Ensemble - France	75,3	71,8	87,4	94,1	73,6	84,4	66,8	84,7	78,9	51,6	67,4
Ensemble - Nord-Pas-de-Calais	85,7	82,9	92,9	96,6	84,3	91,7	79,0	89,9	87,6	72,9	74,0

Note de lecture : le pôle d'un bassin de vie rural nordiste concentre en moyenne 45,5 % du nombre total d'équipements présents dans le bassin, pour les équipements recensés dans la base permanente des équipements 2010.

/// : absence de résultats due à la nature des choses.

Source : recensement de la population 2009 - base permanente des équipements 2010 (Insee).

Carte 2 : TYPOLOGIE DES BASSINS DE VIE



Source : recensement de la population 2009 - base permanente des équipements 2010 (Insee).

LA DIVERSITÉ DES ÉQUIPEMENTS D'UN BASSIN DE VIE DÉPEND PLUS DU TYPE DE SON PÔLE QUE DE SON CARACTÈRE RURAL OU URBAIN

Ainsi, si la faible croissance démographique des bassins de vie urbains ou intermédiaires traduit leur moindre attractivité résidentielle, la diversité des services qui y sont offerts est en moyenne plus forte que dans les bassins ruraux (Tableau 4). La différence provient essentiellement de la présence relative d'équipements supérieurs (Encadré). Ce phénomène concerne particulièrement les domaines de la santé et de l'éducation.

Toutefois, plus que le caractère urbain ou rural d'un bassin, ce sont principalement les caractéristiques de son pôle qui vont déterminer la variété des services offerts. C'est en effet dans les grands pôles que se concentrent principalement les équipements supérieurs, très discriminants entre bassins. À l'inverse, les équipements présents dans les petits pôles sont souvent les mêmes quel que soit le type de bassin. En effet, ceux-ci sont essentiellement dotés des gammes d'équipements de proximité ou intermédiaires, très courants. Enfin, les caractéristiques du bassin ou de son pôle

n'expliquent pas entièrement son niveau d'équipement car c'est sans compter sur les interactions avec les bassins voisins ou les choix politiques des équipements structurants.

UNE CONCENTRATION DES ÉQUIPEMENTS PLUS FORTE DANS LES PÔLES DES BASSINS URBAINS ET INTERMÉDIAIRES

Outre la diversité, la localisation des équipements est le second facteur déterminant l'accessibilité aux services. Une concentration forte dans les pôles ou une rareté des équipements obligera les habitants à se déplacer plus loin. En règle générale, la concentration dans le pôle est d'autant plus forte que le pôle est urbanisé. En moyenne, les équipements régionaux se concentrent géographiquement plus au sein d'un bassin urbain ou intermédiaire. Le pôle d'un tel bassin, comme par exemple celui de Lille, Dunkerque ou Valenciennes, concentre environ 90 % des équipements, contre la moitié pour un bassin rural tel que Fruges, Bapaume ou Solesmes.

Cette plus grande diffusion au sein des bassins ruraux masque en réalité des disparités selon la gamme ou le domaine des équipements. Les services de proximité y sont en proportion plus nombreux et mieux répartis, alors que les équipements des gammes intermédiaire et supérieure se concentrent assez fortement au sein des pôles. Ces derniers regroupent en effet respectivement 75 % et 80 % des équipements de ces deux gammes. C'est également vrai pour les domaines du commerce et de la santé avec près de 65 % des équipements. C'est moins le cas pour les équipements d'éducation ou les équipements sportifs et de loisirs, avec un peu moins de 40 % des équipements. Au regard des moyennes nationales, les bassins de vie régionaux concentrent davantage d'équipements dans leur pôle, qu'ils soient urbains ou non.

Tableau 3 : DÉMOGRAPHIE DES BASSINS DE VIE SELON LA RURALITÉ ET LE TYPE DE PÔLE

Unité : nombre

Type de bassin de vie	Nombre de bassins de vie	Nombre de communes	Population en 2009	Surface (en km ²)	Densité de population (hab/km ²)	Surface moyenne (km ²)
Non rural	19	763	3 386 479	5 980	566	315
dont animé par un grand pôle	14	732	3 314 891	5 783	573	413
dont animé par un pôle moyen	///	///	///	///	///	///
dont animé par un petit pôle	///	///	///	///	///	///
dont périurbain	5	31	71 588	197	363	39
Rural	38	808	649 735	6 616	98	174
dont animé par un grand pôle	1	17	39 702	146	273	146
dont animé par un pôle moyen	3	95	93 457	726	129	242
dont animé par un petit pôle	6	215	115 946	1 619	72	270
dont périurbain	25	408	372 923	3 554	105	142
dont autre	3	73	27 707	572	48	191

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Source : recensement de la population 2009 - base permanente des équipements 2010 (Insee).

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Bassins de vie 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est animé par un pôle, commune ou unité urbaine, disposant d'un panier **d'équipements intermédiaires**.

Deux étapes principales permettent de délimiter le périmètre des bassins de vie. Tout d'abord l'identification des **pôles** : les communes ou les unités urbaines disposant d'au moins 16 équipements parmi une liste de 31 équipements pris pour référence sont qualifiées de pôles. Vient dans un second temps la délimitation du **bassin de vie**, c'est-à-dire de la **zone d'influence de ces pôles**. Cette zone d'influence se compose des communes non-pôles les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, heure creuse par la route. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Cette base de flux et de pôles est ensuite traitée par une méthode permettant d'agréger les communes et de dessiner le périmètre des bassins de vie. Dans cette base de flux, les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte, afin de ne pas éclater un bassin de proximité sur plusieurs bassins de vie.

La typologie des bassins de vie est caractérisée par un double critère. Le premier fait référence à la **classification du pôle selon le zonage en aire urbaine** (grands pôles urbains, moyens pôles, petits pôles, périurbains et autres). Le second permet la **qualification d'un bassin de vie en « rural » ou « non-rural »**, et s'appuie sur des normes européennes. Les pôles urbanisés reposent sur des concentrations de carreaux contigus de 200m ayant une densité supérieure ou égale à 300 habitants au km² et une population supérieure ou égale à 5 000 habitants. Ces zones sont appelées **zones intermédiaires**. Parmi celles-ci, on distingue les **zones urbaines** (densité de population supérieure ou égale à 500 habitants au km² et comptant plus de 50 000 habitants). In fine, une **zone rurale** est une zone non intermédiaire. Ainsi, un bassin de vie sera qualifié de rural si la part de sa population en zone intermédiaire est inférieure à 50 %.

Le précédent zonage en bassins de vie avait été défini en 2003 à partir des données de l'inventaire communal et des flux domicile-travail.

Équipement et base permanente des équipements

Un **équipement** est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements pris en compte relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports, loisirs et culture) et une partie de ces équipements est regroupée en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu :

La **gamme de proximité** comporte 29 équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...

La **gamme intermédiaire** comporte 31 équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...

La **gamme supérieure** comporte 35 équipements : Pôle Emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

Tous ces **équipements** sont recensés dans la base permanente des équipements (BPE) 2010, qui a donc servi à l'élaboration des bassins de vie. La BPE est destinée à fournir le niveau d'équipement et de services rendus sur un territoire à la population. Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants, toutes ces données étant rapportées à une zone géographique qui peut être infra-communale. Toutefois, cette base n'est pas exhaustive et certains domaines, comme celui des transports, ne comprennent qu'un nombre limité d'équipements ne reflétant pas la réalité économique du territoire. La base permanente des équipements remplace aujourd'hui l'inventaire communal (enquête aujourd'hui abandonnée).

Pour en savoir plus :

- « Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 : trois quarts des bassins de vie sont ruraux », Insee, *Insee Première*, n° 1425, décembre 2012.
- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes », Insee, *Insee Première*, n° 1374, octobre 2011.
- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 : extension modérée de la périurbanisation en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 96, octobre 2011.
- « Les bassins de vie, au coeur de la vie des bourgs et petites villes », Insee, *Insee Première*, n° 953, avril 2004.
- « L'inventaire communal de 1998 dans le Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Les Dossiers de Profils*, n° 59, mai 2000.